
PICUM INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

Avril – Juin 2017

[FRONTIÈRES](#)

[NATIONS UNIES](#)

[DÉVELOPPEMENTS DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE](#)

[DÉVELOPPEMENTS NATIONAUX](#)

[SOINS DE SANTÉ](#)

[EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL ÉQUITABLES](#)

[FEMMES SANS-PAPIERS](#)

[ENFANTS ET LEURS FAMILLES SANS-PAPIERS](#)

[DÉTENTION ET EXPULSION](#)

FRONTIÈRES

UE / MÉDITERRANÉE / Près de 2 300 décès en mer, le plan d'action européen pour l'Italie et la Méditerranée centrale propose un code de conduite pour les groupes civils de sauvetage

Selon le projet Migrants Disparus (Missing Migrants Project) de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 2 297 personnes sont mortes en mer entre le 1^{er} janvier et le 5 juillet 2017 et 101 266 migrants et réfugiés sont entrés en Europe par la mer. Les ministres de l'Intérieur français, allemand et italien ont rencontré le Commissaire européen chargé des migrations et des Affaires intérieures à Paris le 2 juillet 2017 pour débattre de la situation en Méditerranée et s'accorder sur une [série de mesures](#). Ces mesures incluent un code de conduite pour les ONG, un soutien additionnel aux garde-côtes libyens et un renforcement de la stratégie européenne de retour des migrants. Human Rights Watch (HRW) a affirmé que ces mesures sont « [très loin d'être adaptées aux besoins](#) ». La Commission européenne a publié un « [plan d'action en vue de soutenir l'Italie, de réduire la pression sur la route de la Méditerranée centrale et d'accroître la solidarité](#) » le 4 juillet 2017. Le plan inclut la proposition d'un code de conduite pour les ONG impliquées dans les opérations de recherche et de sauvetage que l'Italie doit rédiger, en consultation avec la Commission européenne et à travers un dialogue avec les ONG. Les ONG impliquées sont préoccupées par ce code de conduite qui pourrait les placer sous le contrôle des garde-côtes libyens et italiens et par conséquent limiter leur possibilité de sauver des migrants. Le plan d'action prévoit aussi des mesures de contrôle des migrations en Méditerranée, y compris un engagement de l'UE et de ses Etats membres avec le Niger et le Mali d'empêcher des mouvements vers la Libye ; des accords de réadmission et des accords concrets avec des pays tiers, ainsi que des retours expéditifs et l'augmentation de la capacité existante des hotspots fixes et de rétention par l'Italie. Le nouveau rapport d'Amnesty International intitulé « [En pleine tempête](#) » ('A Perfect Storm'), publié en juillet 2017, recommande que les Etats membres de l'UE et ses institutions, y compris Frontex, assurent les opérations de recherche et de sauvetage nécessaires ; que les garde-côtes libyens doivent permettre les opérations de recherche et de sauvetage menées par des navires civils y compris des bateaux opérés par des ONG ; et que les Etats membres de l'UE doivent ouvrir des voies sûres et légales vers l'Europe.

Sources : Organisation internationale pour les migrations, [Missing Migrants Project](#), 7 juillet 2017 ; [EU Observer](#), 6 juillet 2017

ROUTE DES BALKANS / RAPPORT / Abus de masse et refoulements de migrants le long de la route des Balkans de l'Ouest

Oxfam a publié un rapport intitulé « Un jeu dangereux » (“A Dangerous Game”) en coopération avec le Centre des droits de l’homme de Belgrade (BCHR) et l’Association macédonienne des Jeunes Avocats (MYLA) en avril 2017. Les chercheurs se sont entretenus avec 140 migrants et réfugiés qui ont été expulsés de Hongrie vers la Serbie, de Croatie vers la Serbie, de Serbie vers soit la Bulgarie soit la Macédoine, de Bulgarie vers la Turquie ou de Macédoine vers la Grèce. Certains ont été expulsés plus d’une fois. Une large majorité venait d’Afghanistan, d’autres du Pakistan, de Syrie, d’Iran, d’Egypte et du Liban. L’ensemble des 140 migrants ont signalé des abus et des violations de la loi par des policiers, des officiers de contrôle aux frontières ou des agents de sécurité nationale, au cours de leur traversée de la route des Balkans de l’Ouest, y compris à l’encontre d’enfants. En Hongrie, des officiers de police ont fait s’asseoir des migrants et des réfugiés nus dans la neige tout en versant de l’eau froide sur eux. En Bulgarie, des migrants se sont faits voler leurs biens personnels par des officiers de police avant d’être expulsés de l’autre côté de la frontière. Les autorités bulgares ont administré des chocs électriques. Le rapport a appelé les gouvernements de Serbie, de Macédoine, de Croatie, de Hongrie et de Bulgarie à cesser immédiatement de violer les droits de personnes en quête de protection. Par ailleurs, le rapport appelé à l’Union européenne d’assurer la garantie de la conformité avec le droit international et les normes des droits de l’homme à travers l’UE. Pour lire le rapport entier, veuillez cliquer [ici](#).

Sources : [OXFAM](#), 6 avril 2017 ; [epo](#), 6 avril 2017 ; [EURACTIV](#), 6 avril 2017

NATIONS UNIES

ONU / Réention, abus et harcèlement peuvent exacerber les effets de la torture pour les victimes en situation de migration

Les victimes de torture en situation de migration font face à des situations de vulnérabilité particulières et requièrent des réponses adaptées. Le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture a révélé que deux tiers des 50 000 victimes qu’il assiste sont des migrants ou des réfugiés. Les experts de l’ONU ont affirmé que les effets de la torture exacerbent les expériences de rétention, de xénophobie ou de harcèlement des migrants et des réfugiés. Un événement de l’ONU sur la torture et les migrants organisé le 28 avril 2017 a abordé la question de la réponse aux besoins des victimes de la torture dans un contexte migratoire.

Source : Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme (HCDH) [Communiqué de presse](#), 26 avril 2017

ONU / Des experts de l’ONU préconisent aux Etats membres de faire des migrants et des réfugiés en situation de handicap une priorité pour le Pacte mondial sur les migrations

Le Comité pour la protection des droits des travailleurs migrants et le Comité des droits des personnes handicapées ont publié une déclaration conjointe le 12 avril 2017 qui appelle les Etats membres à prendre en compte les migrants en situation de handicap dans le développement du Pacte mondial pour des Migrations Sûres, Ordonnées et Régulières. Les comités ont exprimé leurs préoccupations liées au fait que des processus d’identification des migrants en situation de handicap manquent dans de nombreux pays, et par conséquent ceux-ci échouent à leur fournir une prévention et des services adéquats. La déclaration appelle les Etats, dans le développement du Pacte mondial, à inclure les personnes en situation de handicap et les organisations associées dans la conception, la mise en œuvre et l’observation de ce nouveau cadre. La déclaration est disponible [ici](#).

DÉVELOPPEMENTS DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE

UE / Les organisations des droits des enfants saluent la nouvelle politique de l’UE visant à protéger les enfants migrants et réfugiés

La Commission européenne a publié une communication sur la protection des enfants en situation de migration le 12 avril 2017. Ces orientations, qui fournissent des actions concrètes pour la protection de tous les enfants migrants et réfugiés en Europe, ont été largement saluées par les organisations des droits des enfants. La communication fournit une série d’actions pour combler les lacunes en matière de protection et faire face aux besoins des enfants dans toutes les étapes du processus migratoire, allant de leur identification, leur réception, et la mise en œuvre de procédures de sauvegarde, ainsi qu’à l’établissement de solutions durables. Les actions mettant l’accent sur les enfants sans-papiers incluent d’assurer un accès à une éducation inclusive et formelle, y compris l’éducation et la garde

de la petite enfance, et d'assurer un accès en temps opportun aux soins de santé, y compris aux soins préventifs ainsi que d'autres services publics essentiels. La communication souligne également les garanties qui doivent être appliquées à tous les enfants présents sur le territoire de l'Union européenne. La communication déclare que les enfants ne peuvent être retenus qu'en dernier ressort mais souligne le fait que cela ne doit être exclusivement appliqué que dans des circonstances exceptionnelles, ainsi que la nécessité de rendre disponible et accessible une variété d'alternatives à la rétention administrative d'enfants. La communication est disponible [ici](#). Une déclaration conjointe de plusieurs organisations des droits des enfants et des migrants est disponible [ici](#). Un document de travail de la Commission intitulé « La mise en œuvre du Plan d'Action sur les Mineurs Isolés Etrangers (2010-2014) » a été publié en annexe de la communication et est disponible [ici](#).

CONSEIL EUROPÉEN / Les conclusions mettent l'accent sur l'accroissement des contrôles migratoires

Le 23 juin 2017, le Conseil européen a publié ses conclusions sur les migrations, mettant l'accent sur le contrôle aux frontières pour freiner les flux irréguliers de migrants, la mise en œuvre de l'accord UE-Turquie et la réforme du régime d'asile européen commun (RAEC). L'UE cherchera une coopération renforcée avec les pays d'origine et de transit, en particulier la Libye, pour contrôler les frontières. Elle va également accroître les efforts en vue de favoriser sa politique de retour et de réadmission à travers des accords et d'autres formes d'arrangements pratiques avec les pays tiers. L'UE travaillera également sur une liste européenne de pays tiers sûrs pour renforcer sa coopération avec les pays tiers. Des mesures telles que l'accord UE-Turquie ainsi que des accords avec des pays tiers ont été largement [critiqués](#) par les groupes de droits de l'homme. Les conclusions complètes du Conseil sont disponibles [ici](#).

DÉVELOPPEMENTS NATIONAUX

FRANCE / Violations des droits fondamentaux des migrants à Calais

Le Défenseur des droits a déclaré le 14 juin qu'il y a eu des « violations des droits fondamentaux d'une sévérité exceptionnelle et sans précédent » envers les migrants à Calais, et a exhorté l'Etat d'intervenir et de fournir des services essentiels aux migrants. A la suite du démantèlement du camp de migrants en octobre 2016, aucun abri n'a été mis à disposition, ce qui a eu une incidence en particulier sur les femmes et les enfants. Les migrants dorment dehors et sont poursuivis par la police. Les ONG sont empêchées de fournir des services de base tels que l'accès aux installations sanitaires, à l'eau ou à la nourriture.

Sources : [La Croix](#), 16 juin 2017; [La Croix](#), 14 juin 2017

ALLEMAGNE / Des ONG appellent à une Europe plus ouverte et des voies régulières pour les migrations

Un groupe d'organisations de la société civile allemande ont appelé le gouvernement allemand dans un document de position commune publié en juin 2017, à fournir des voies régulières de migration et à contrer la xénophobie. Ce document demande des politiques migratoires fondées sur les droits de l'homme, le partage d'une compréhension positive et évolutive des migrations, la création de voies régulières pour les migrations, l'amélioration de la protection des migrants sans-papiers, la ratification des conventions existantes concernant les droits des migrants et de ne pas lier le financement de l'aide au développement aux contrôles migratoires. Le document de position est disponible [ici](#). De la même façon, un groupe d'organisations ont appelé à une Europe plus ouverte pour les réfugiés et les migrants et a amélioré l'accès au droit d'asile dans une déclaration conjointe le 19 juin qui peut être lue [ici](#).

Sources : [epo](#), 6 juin 2017; [ProAsyl](#), 20 juin 2016; [EpochTimes](#), 19 juin 2017

IRLANDE / RAPPORT / Un nouveau rapport du Parlement irlandais recommande la régularisation des migrants sans-papiers

Le comité conjoint sur la justice et l'égalité du Parlement irlandais a récemment publié son « Rapport sur l'immigration, l'asile et la crise des réfugiés ». Ce rapport inclut une recommandation qui introduit un mécanisme de régularisation des migrants sans-papiers en Irlande. Ce projet de mécanisme de régularisation permettrait à tous les migrants sans-papiers ayant vécu en Irlande pendant au moins quatre ans de s'inscrire pour être régularisés. Une vérification scrupuleuse des antécédents criminels serait imposée et une période probatoire de deux ans serait nécessaire durant laquelle les requérants auraient le droit de travailler et de voyager. Les migrants sans-papiers ayant des enfants nés en Irlande ou qui sont allés à l'école pendant trois ans au minimum seraient également éligibles à l'inscription au mécanisme. Pour lire le rapport, veuillez cliquer [ici](#).

Source : [Migrant Rights Centre Ireland](#) (MRCI), 29 juin 2017

SUÈDE / Vif débat sur les demandeurs d'asile déboutés qui demeurent de manière irrégulière, à la suite de l'attaque de Stockholm

À la suite de l'attaque terroriste à Stockholm le 7 avril 2017 qui a fait cinq morts, un débat a émergé à propos des demandeurs d'asile déboutés qui demeurent en situation irrégulière dans le pays. Un citoyen ouzbek de 39 ans a été appréhendé en relation à cette attaque. Sa demande de protection avait été rejetée en juin 2016 mais il était resté dans le pays. Le ministre des Affaires intérieures, Anders Ygeman, a déclaré que le travail préparatoire législatif est déjà en cours et pourrait inclure, entre autres, l'augmentation du financement des agences impliquées dans les expulsions, ainsi que des contrôles accrus dans des espaces de travail à la recherche de travailleurs sans-papiers. Actuellement, 55% des demandeurs d'asile déboutés quittent le territoire dans le temps imparti qui leur a été donné et il est estimé que 12 500 demandeurs d'asile déboutés résident toujours en Suède.

Sources : [Aftonbladet](#), 27 avril 2017; [Svenska Dagbladet](#), 27 avril 2017; [GB](#), 10 avril 2017; [DN](#), 5 mars 2017

SOINS DE SANTÉ

ANGLETERRE / ÉTUDE / Une étude d'une ONG révèle l'incidence considérable des inégalités en matière de santé liées aux frais demandés aux femmes migrantes pour les soins de maternité

L'organisation Maternity Action a récemment publié une étude intitulée « L'incidence des inégalités en matière de santé liées aux frais demandés aux femmes migrantes pour les soins de maternité du Service national de santé (NHS) » ("The Impact on Health Inequalities of Charging Migrant Women for NHS Maternity Care"). En Angleterre, les femmes qui n'ont pas le droit de demeurer à titre permanent dans le pays ne peuvent être exclues de l'accès aux soins de maternité, mais peuvent être facturées par la suite du coût des soins (voir [fiche de renseignements de Maternity Action](#)). Le NHS peut contacter le Ministère de l'intérieur britannique (Home Office) pour demander des informations à propos de la nationalité et du statut d'immigration d'une personne pour déterminer si celle-ci doit payer des frais pour les soins de maternité. L'étude de Maternity Action est fondée sur les évaluations de 32 professionnels qui ont fourni des informations sur la manière dont la facturation des soins de maternité affecte les femmes migrantes vulnérables en Angleterre, en mettant l'accent sur les femmes sans-papiers. L'étude inclut également des informations données par 19 femmes migrantes qui ont été facturées pour des soins de maternité. Ces femmes étaient particulièrement susceptibles d'être dépendantes de leur partenaire et d'avoir à faire face à des violences domestiques et sexuelles ou d'autres formes d'exploitation. Les résultats de cette étude révèlent également un nombre élevé de cas de femmes migrantes qui avaient des cas présents ou précédents de grossesse à risque. Par ailleurs, les résultats suggèrent que le risque d'être facturé pour un traitement ou d'être dénoncé est un obstacle important aux femmes sans-papiers dans l'obtention des soins de maternité nécessaires, avec une augmentation du risque de naissances prématurées et d'autres issues défavorables à la grossesse. Pour lire l'étude complète, veuillez cliquer [ici](#).

Source : [Maternity Action](#), mars 2017

EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL ÉQUITABLES

BELGIQUE / Une cour belge reconnaît les "princesses du Conrad" coupables d'esclavagisme moderne

Le tribunal correctionnel de Bruxelles a condamné huit personnes à 15 mois de prison avec sursis complet et à des amendes de 165 000 € pour traite des êtres humains et traitements dégradants. Selon le tribunal, les princesses sont responsables d'une forme d'esclavagisme moderne. Les faits concernaient 23 employées d'une compagnie basée aux Emirats arabes unis qui travaillaient pour la princesse de ce même pays pendant son séjour à l'hôtel Conrad de Bruxelles. L'enquête a révélé qu'elles n'avaient ni permis de séjour ou de travail, qu'elles travaillaient pour une rémunération très faible voire inexistante de jour comme de nuit, qu'elles dormaient toutes dans la même pièce ou sur des matelas en face de la chambre de la princesse et n'avaient pas le droit de quitter l'hôtel. Le tribunal a accordé des dommages moraux aux 23 victimes mais pas de dommage matériel pour compenser leur perte de salaire.

Sources : [Le Soir](#), 23 juin 2017; [RTBF](#), 23 juin 2017

ROYAUME UNI / Un registre de l'esclavagisme moderne (Modern Slavery Registry) pour conserver les déclarations des entreprises

L'organisation 'Business and Human Rights Resource Centre' a mis en place un registre de l'esclavagisme moderne afin de conserver les engagements des entreprises pris conformément aux exigences contenues dans

le 'UK Modern Slavery Act' (loi britannique sur l'esclavagisme moderne). Cette loi impose aux entreprises britanniques qui opèrent dans le royaume avec un chiffre d'affaires total de plus de 36 000 000 £ (+/- 41 000 000 €) d'annoncer chaque année quelles mesures ont été mises en œuvre pour identifier et éradiquer l'esclavagisme et la traite d'êtres humains au sein de leur chaîne commerciale et logistique. À l'heure actuelle, le registre contient plus de 2 000 déclarations disponibles au public. Il peut être parcouru selon l'entreprise, le secteur ou le pays et il est également possible de télécharger les données qu'il contient. Les déclarations peuvent également être soumises à [carrier \(at\) business-humanrights.org](mailto:carrier@business-humanrights.org). Vous pouvez accéder au 'Modern Slavery Registry' (en Anglais) en cliquant [ici](#).

Source : [Business & Human Rights Resource Centre](#), 2017

FEMMES SANS PAPIERS

UE / L'Union Européenne signe la Convention d'Istanbul

Le 13 juin dernier, l'UE a signé la Convention du Conseil de l'Europe visant à prévenir et combattre la violence à l'encontre des femmes et contre les violences domestiques, également appelée la "Convention d'Istanbul", ville où elle fut adoptée. La Convention représente le cadre légal international le plus exhaustif relatif au combat contre la violence faite aux femmes et contre les violences domestiques. Bien que la Convention ait [été signée par tous les Etats membres](#) de l'Union Européenne, 14 d'entre eux doivent toujours la faire ratifier. L'accession de l'UE à cette convention reste [néanmoins limitée](#) aux domaines de coopération juridique dans les cas de criminalité, dans le domaine de l'asile et du non-refoulement. Malgré cela, la signature de l'UE représente un symbole fort quant à l'importance des droits des femmes.

Sources : [Independent](#), 14 juin 2017, [Council of Europe](#), 13 juin 2017; [Council of Europe](#), 13 juin 2017

ENFANTS ET LEURS FAMILLES SANS PAPIERS

CONSEIL DE L'EUROPE / Plan d'action pour les enfants migrants

Le Conseil de l'Europe a publié un [plan d'action sur la protection des enfants réfugiés et migrants en Europe \(2017-2019\)](#). Ce Plan d'action est basé sur un principe clair : dans le contexte de la migration, les enfants doivent avant tout être considérés en tant qu'enfants et non en tant que migrants. Cela touche tous les enfants migrants qui arrivent ou qui sont déjà arrivés sur le territoire d'un des états membre du Conseil de l'Europe. Les activités concrètes proposées par ce plan d'action se basent sur les lois en vigueur au sein du Conseil de l'Europe et sur les standards qui garantissent à tout enfant migrant des droits sans aucune discrimination de par leur pays d'origine ou leur statut migratoire. Ce plan se concentre sur trois piliers essentiels : 1) garantir l'accès à des droits et à des procédures adaptées aux enfants ; 2) assurer une protection efficace ; 3) améliorer l'intégration des enfants qui resteront en territoire européen. Certaines des actions visant particulièrement les enfants sans papiers et comprennent des procédures adaptées aux enfants, des alternatives à la détention, l'éducation, la transition vers l'âge adulte, l'estimation de l'âge et l'apatridie.

RAPPORT / La protection des enfants est indispensable

L'UNICEF a également publié un rapport 'Un enfant est un enfant : protéger les enfants migrants de la violence, des abus et de l'exploitation'. L'étude sur laquelle ce rapport est établi a trouvé qu'un nombre alarmant d'enfants migre en solitaire, sans voies sûres et régulières et appelle les autorités à prendre rapidement des mesures adaptées. Les enfants passent souvent entre les mailles du filet des politiques de migration et les contrôles drastiques aux frontières livrent les enfants à eux-mêmes, augmentant de ce fait les risques qu'ils se fassent exploiter. Le plan de l'UNICEF se compose de 6 points clés visant à garder les enfants migrants et réfugiés en sécurité. Ces points sont 1) protéger les enfants de l'exploitation et de la violence, 2) mettre fin à la détention en créant des alternatives pratiques, 3) garder les familles ensemble et donner aux enfants le statut de résidents, 4) aider les enfants à rester à l'école et en bonne santé, 5) militer pour que les causes du déracinement des enfants soient combattues, 6) combattre la xénophobie et la discrimination. Le rapport complet est disponible (en anglais) [ici](#).

ROYAUME-UNI / Les parents invités à ne pas dévoiler la nationalité et le lieu de naissance de leur enfant dans un recensement scolaire

La National Union of Teachers (Union Nationale des Professeurs de Grande-Bretagne) soupçonne que les informations à propos de la nationalité et le lieu de naissance des enfants dans la base de données nationale des élèves pourraient être utilisées afin de faire appliquer la loi sur la migration et demande donc aux parents de ne pas partager ces détails. En effet, certains craignent que le département pour l'éducation partage ces informations avec le ministère de l'intérieur en charge de l'application de la loi sur la migration. Le département de l'éducation a démenti ces accusations et a assuré que ces informations ne seraient utilisées qu'au sein de son propre service. Néanmoins, les parents qui ne désirent pas dévoiler ces informations n'en sont pas tenus légalement bien que les écoles soient, elles, obligées de poser cette question.

Source : [The Guardian](#), 17 avril 2017

DÉTENTION ET EXPULSION

FRANCE / RAPPORT / Nouvelles données sur la rétention administrative en France et une pétition afin de mettre fin à la détention des enfants migrants

Un groupe de cinq ONG françaises a publié son rapport annuel sur la rétention administrative en France en 2016. Ils dénoncent un usage massif et abusif de la détention, et ce même pour les enfants, incluant des pratiques abusives de déportation et de discrimination envers certaines nationalités et le manque d'alternatives aux camps ou à la rétention pour les personnes voulant être protégées. En 2016, près de 50 000 personnes étaient en rétention en France, dont 4 285 dans le département de Mayotte. Vous pouvez lire le rapport complet [ici](#). Dans la même optique, un groupe d'organisations françaises a lancé une pétition exigeant du Président français Emmanuel Macron qu'il mette fin à la rétention des enfants migrants. En 2016, 4 285 enfants étaient détenus à Mayotte alors que seulement 182 d'entre eux étaient répartis dans des centres sur le reste du territoire. La pétition est disponible [ici](#).

ARYM / Migration et détention dans l'Ancienne République yougoslave de Macédoine

En juin 2017, le 'Global Detention project' (Projet Global de Détention, GDP) a publié un rapport sur la détention des migrants en ARYM. L'Ancienne République yougoslave de Macédoine est considérée comme un pays de transit clé pour les migrants par lequel passe la Route des Balkans de l'Ouest. En 2015, le gouvernement a introduit l'état d'urgence qui fut prolongé en 2016, la même année où la route des Balkans fut fermée et où environ 1 200 migrants se sont retrouvés coincés en Macédoine. Selon l'article, le complexe Gazi Baba spécialisé en rétention détenait alors 5 fois sa capacité maximale en migrants. Le nombre est descendu en dessous de 400 en 2016 grâce à la mise en place d'un "corridor humanitaire" en août 2015. Selon la loi locale, une personne peut être placée en détention jusqu'à 24h afin de compléter les procédures de contrôle aux frontières et, s'il y a des raisons qui empêchent la déportation d'un individu, ce délai peut être étendu à 12 mois. Il n'y aucune provision légale interdisant la détention d'enfants. Pour télécharger le rapport, cliquez [ici](#).

ALLEMAGNE / PAYS-BAS / Les organisations exigent l'arrêt immédiat des déportations de personnes vulnérables en Afghanistan

Des ONGs hollandaises se sont alliées afin de publier une déclaration exigeant l'arrêt des déportations de personnes vulnérables en Afghanistan. Cette déclaration souligne la situation sécuritaire instable dans ce pays et la nette augmentation du nombre d'enfants parmi les victimes. Les ONGs expriment leurs inquiétudes quant à l'accord d'octobre 2016 entre l'Union Européenne et le gouvernement Afghan, 'Joint Way Forward', qui prévoit des déportations d'Afghans encore plus nombreuses. Selon des rapports de journaux allemands, moins de la moitié des réfugiés afghans se voient désormais attribuer le statut de réfugiés en Allemagne. En 2015, 77,6% des candidatures au droit à l'asile étaient acceptées, alors qu'en 2016 elles ne représentaient plus que 60,5%. Les organisations allemandes telles que Pro Asyl ont appelé à mettre fin aux vols de déportation vers l'Afghanistan.

Sources : [Amnesty International](#), 24 avril 2017 ; [Tagesschau](#), 24 avril 2017 ; [Spiegel ONLINE](#), 24 avril 2017 ; [Passauer Neue Presse](#), 24 avril 2017

RAPPORT / Les enfants migrants en détention risquent la torture

Le rapport 'Protéger les enfants de la torture en détention : solutions globales pour un problème global' est une compilation de plus de trente articles écrits par différents experts sur la privation de liberté des enfants et la protection contre la torture des enfants en détention. Le rapport a été publié par le 'Centre for Human Rights' et la 'Humanitarian Law Anti-Torture Initiative' ainsi que l'université américaine du 'Washington College of Law' et traite également de la situation de la détention d'enfants. La publication constate que bien que les pays détiennent de plus en plus d'enfants pour des raisons de contrôle de migration, cela n'est jamais fait dans l'intérêt de l'enfant et risque de les rendre sujets à la torture, ou à des traitements cruels, dégradants ou inhumains. L'article conseille vivement aux états d'arrêter d'utiliser la détention infantile et de plutôt mettre en place des alternatives qui respectent le bien-être de l'enfant. Pour lire cette publication, cliquez [ici](#).

RAPPORT / Protéger les apatrides de la détention arbitraire

En 2017, le 'European Network on Statelessness' (ENS, réseau européen sur l'apatridie) a publié un nouveau rapport appelé 'protéger les apatrides de la détention arbitraire: un agenda pour du changement'. Ce rapport est la publication finale d'un projet de trois ans qui avait pour but de mieux comprendre l'étendue et les conséquences de la détention de personnes apatrides en Europe et de créer des outils et militer pour protéger les apatrides de la détention arbitraire grâce à l'application de standards régionaux et internationaux. L'article souligne les risques spécifiques aux personnes apatrides tels que la détention illégale, prolongée et arbitraire dus à la vie en zone grise administrative. Ce rapport est disponible [ici](#). L'ENS a également publié une déclaration où se trouvent ses exigences phares et qui peut être signée par tout le monde et qui est disponible [ici](#).

ESPAGNE / CAMPAGNE / Nouvelle campagne pour fermer les centres de détentions de migrants

'SOS Racismo Madrid' a lancé une nouvelle campagne 'Imaginate' ('Imaginez-vous'), militant pour la fermeture des centres de détentions de migrants (Centros de Internamiento de Extranjeros or CIEs en espagnol). La campagne consiste en une vidéo où figure des acteurs connus qui s'expriment en soutien des droits des migrants. Elle a été lancée le 15 juin 2017, jour désigné comme 'le jour pour la fermeture des CIEs et la fin des déportations'. Pour suivre ou partager la campagne, utilisez les hashtags suivants : [#ImaginateCIErre](#) [#CIEsNO](#).
Source : [SOS Racismo Madrid](#), 15 juin 2017